

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BUECH DEVOLUY**

Séance du : 15 décembre 2015

Convocation du : 3 décembre 2015

Objet : SERVICES AUX HABITANTS

Demande de financement Relais Services Publics/ Maison des Services au Public.

L'an deux mille quinze, le quinze décembre à 18 heures, le Conseil de la Communauté de Communes, s'est réuni à La Roche des Arnauds, sous la présidence de Jean-Marie Bernard, Président.

Etaient présents : M. Lonni, M. Barthelemy, JM Bernard, B. Lapeyre, A. Laurens, M. Ricou-Charles, G. Jullien, G. Lesbros, M. Mescle, R. Frey, P. Schiazza, JM Gueyraud, F. Gascard, M. Chautant, F. Galmiche, T. Gau, J. Revoux, JF Contoz, R. Moreau, J. Bourbousse, N. Ferrere, C. Aubert, M. Ventre, B. Saudemont, C. Marseille, M. Gaignaire, F. Gatounes, J. Marcellin

Pouvoirs : Thomas Michel absent a donné pouvoir à Bernadette Lapeyre
Fabienne Darini absente a donné pouvoir à Bernadette Saudemont
Jean-Paul Artigues absent a donné pouvoir à René Moreau

La Vice-Présidente chargée du dossier, Madame Monique Barthelemy présente les éléments du dossier aux membres du conseil.

Pour mémoire, sur le territoire de la Communauté de Communes Buëch Dévoluy, deux Relais Services Publics sont opérationnels, l'un à Veynes l'autre dans le Dévoluy.

Ces deux équipements de proximité répondent aux besoins des habitants en terme d'informations et de services.

Leur fonction de relais d'opérateurs nationaux tels que Pôle Emploi, la Carsat, l'Adil, ... se développe d'année en année.

Au niveau national, l'Etat a décidé la création de 1 000 Maisons de Services au Public et a mobilisé les opérateurs pour qu'ils contribuent au fonctionnement des Maison des Services au Public.

Sur le plan local, les deux Relais Services Publics vont donc changer d'enseigne et de charte graphique pour intégrer le label Maison de Services au Public.

Par ailleurs, il apparaît nécessaire de disposer d'un site web spécifique aux Maison des Services au Public sur lequel orienter directement les usagers.

Un site dont les caractéristiques autoriseront des évolutions pour suivre la technologie de diffusion de l'information.

De ce fait le coût de fonctionnement des deux Relais Services Publics/ Maison de Services au Public augmentera pour l'année 2016.

Il est estimé à 80 000 € pour Veynes
et à 52 000 € pour le Dévoluy

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-240500199-20151215-De110_2015-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/12/2015

Publication : 21/12/2015

Pour le Président
par délégation



Le concours du FNADT, du fonds « opérateurs nationaux », ainsi que celui de la Région seront sollicités selon le plan de financement prévisionnel suivant :

Relais Services Publics Veynes

Etat (FNADT) 17 500 €
Opérateurs nationaux 17 500 €
Conseil Régional PACA 12 000 €

Relais Services Publics Dévoluy

Etat (FNADT) 13 000 €
Opérateurs nationaux 13 000 €
Conseil Régional PACA 10 400 €

Autofinancement prévisionnel de la C C Buëch Dévoluy

48 600 €

Total TTC

132 000 €

Des demandes de subvention distinctes seront effectuées.

Après avoir entendu, le conseil communautaire approuve à l'unanimité le plan de financement proposé et la demande de subvention correspondante.

| | | | |
|------------------------------|-----------|----------------|------------|
| votants : 31 dont 3 pouvoirs | pour : 31 | abstention : 0 | contre : 0 |
|------------------------------|-----------|----------------|------------|

Ainsi fait et délibéré à
La Roche des Arnauds,
les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le Président,




Jean-Marie Bernard

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-240500199-20151215-De110_2015-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/12/2015

Publication : 21/12/2015

Pour le Président
par délégation

